

TENDANCES CONJONCTURELLES

2^E TRIMESTRE 2019

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie sa note de conjoncture¹ trimestrielle. Au deuxième trimestre 2019, la confiance des chefs d'entreprise se maintient. L'environnement conjoncturel est plutôt résilient, après le décrochage de la fin d'année dernière marquée par la crise des Gilets jaunes.

- Au deuxième trimestre 2019, l'indicateur du climat des affaires (ICA) s'établit à 99,5 points, en hausse de 2,1 points par rapport au trimestre précédent, rejoignant son niveau de long terme.
- Ce climat des affaires plus apaisé est principalement imputable à l'appréciation du trimestre écoulé, en particulier à l'opinion favorable des chefs d'entreprise sur l'évolution des effectifs. L'activité est jugée plutôt stable par rapport au début d'année et la trésorerie toujours dégradée. Cette tendance générale cache cependant des disparités sectorielles.
- Pour le prochain trimestre, les professionnels interrogés anticipent une stabilisation de l'activité. Le maintien des intentions d'investissement est toutefois rassurant.
- La consommation des ménages apparaît soutenue dans un contexte d'inflation modérée, en particulier les ventes de véhicules de tourisme (+9 % sur le trimestre).
- L'emploi privé continue de progresser (+841 créations nettes sur le trimestre) et le nombre de demandeurs d'emploi diminue.
- La croissance des encours de crédit confirme cette bonne orientation de l'économie.

Pour lire la publication: [Tendances conjoncturelles du 2e trimestre 2019](#).

¹ L'analyse de l'IEDOM est appréhendée au travers les résultats d'une enquête d'opinion menée auprès d'un échantillon représentatif de dirigeants d'entreprise et des données économiques se rapportant aux différents secteurs d'activité, aux entreprises et aux ménages.

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société immatriculée au RCS Paris, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : etudes-reunion@iedom-reunion.fr ou par tél.au 02 62 90 71 23

La confiance des chefs d'entreprise se maintient au 2e trimestre 2019



+2,1 points

Indicateur du climat des affaires

+841

créations nettes
d'emplois salariés
secteur privé

Encours de
crédits
d'investissement
sur un an

+2,8 %

L'activité des secteurs



+7,7 %

Transactions
immobilières



+8,8 %

Abattages
volailles



+8,9 %

Immatriculations
de véhicules de
tourisme



-4,2 %

Touristes extérieurs
sur un an



L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société immatriculée au RCS Paris, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : etudes-reunion@iedom-reunion.fr ou par tél. au 02 62 90 71 23